



Depart du President de Omaha pour St-Louis.

Omaha, 13 octobre—C'était aujourd'hui le depart de M. McKinley. Il est parti pour St-Louis, où il arrivera de bonne heure...

Le depart d'Omaha.

Glenwood, Iowa, 13 octobre—Le President n'a pas pu quitter Omaha aujourd'hui sans dire quelques paroles de lui à ses constitués de l'ouest qui s'étaient assemblés à la gare pour assister au depart du train.

Des centaines de personnes encombraient le quai, et au moment où le train allait partir M. McKinley a dit: Je vois que dans le Nebraska, aussi bien que dans tous les autres Etats de l'Union, chacun aime le gouvernement et le drapeau...

De l'autre côté de la rivière, à Council Bluffs, le President a de nouveau répondu aux acclamations d'une foule nombreuse en disant: Mes concitoyens, je vous suis très reconnaissant de votre réception. Je viens de la grande ville de l'ouest où j'ai vu une manifestation étonnante de votre génie...

Rien ne m'a causé plus de plaisir que la vue des figures heureuses des habitants, que la certitude du fait que la détresse ne règne plus dans l'ouest et que vous avez vu votre part de prospérité, et, en outre, que vous avez reçu un baptême de patriotisme dont tout le monde se réjouit.

Arrivée de Mme McKinley à Chicago.

Chicago, Illinois, 13 octobre—Mme McKinley, accompagnée de Mme McWilliams, sa cousine, est arrivée aujourd'hui de Canton à Chicago. Elle a été conduite en voiture à la résidence McWilliams, avenue du Lac. Mme McKinley était un peu fatiguée, mais d'excellente humeur et en parfaite santé.

Evacuation de Porto Rico.

Washington, 13 octobre—On a reçu, à Washington, un cable signé Brooke, et annonçant que sur la demande de la Commission Américaine, les Espagnols évacueront

Porto Rico le 18 octobre, et les Américains en prendront pleine possession.

La commission conjointe d'évacuation s'est ajournée définitivement.

Le 18, les troupes américaines occuperont San Juan, et arboreront le drapeau étoilé, à midi.

BROOKE, Major Général.

La condamnation du chapelain McIntyre.

Washington, 13 octobre—Le département de la marine publie aujourd'hui la sentence prononcée par la cour martiale dans le cas du chapelain McIntyre. Le chapelain avait été accusé, premièrement, de conduite scandaleuse tendant à détruire le moral, avec trois spécifications: deuxièmement, de conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline, avec quatre spécifications, et troisièmement, de conduite indigne d'un officier, avec trois spécifications.

Toutes les accusations étaient basées sur les critiques faites par le chapelain contre ses supérieurs dans une conférence à Denver.

Toutes les accusations ont été reconnues fondées et l'accusé, déclaré coupable, a été condamné à la révocation.

L'affaire est actuellement soumise à la révision des fonctionnaires du département de la marine.

A JACKSON.

Jackson, Mississippi, 13 octobre—Malgré la baisse de température l'état de choses créé par la fièvre jaune ne s'est pas amélioré.

La température s'est abaissée à 46 degrés la nuit dernière, mais si l'y a eu une gelée blanche elle n'a pas été perceptible.

Six nouveaux cas ont déjà été annoncés ce matin, ceux de trois blancs et de trois noirs.

L'espoir renaît cependant, et on croit que le froid va mettre un terme à la propagation de la maladie.

Les rapports d'hier n'annoncent pas l'existence de la maladie dans de nouvelles localités. Les rapports des points infectés établissent que le nombre des nouveaux cas ne montre aucun signe de décroissance, excepté aux endroits où il n'y a plus d'éléments.

La fièvre jaune à Natchez.

Natchez, Miss., 13 octobre—Natchez semble être devenue un foyer de fièvre jaune. On a signalé, ce soir, 6 nouveaux cas et 2 cas suspects. Tous se sont déclarés dans le nord-ouest de la ville, à un mille environ de l'endroit où l'on avait constaté le premier cas.

4 cas et les 2 autres sont de couleur. La ville ne s'est pas émue de ces tristes nouvelles.

Le gouvernement cubain.

Maximo Gomez, président de la République.

Havana, 13 octobre—Les généraux Mariá, Rodriguez et Novare sont partis, aujourd'hui, pour Santa Cruz del Sur, où ils sont appelés d'urgence par le gouvernement révolutionnaire cubain.

On dit que les ministres cubains les ont nommés généraux, en vue de réorganiser l'armée cubaine dans les provinces de l'ouest.

Le général Maximo Gomez, le commandant en chef des insurgés, arrivera ici, cette semaine, pour avoir une conférence avec les commissaires militaires.

Il a déjà été élu président du gouvernement cubain, affirme-t-on, mais son élection ne sera rendue publique, qu'après son arrivée à Santa Cruz del Sur, le 20 octobre. Gomez avait déjà refusé la présidence, mais on pense que, maintenant, il l'acceptera.

Association médicale de la vallée du Mississippi.

Nashville, Tenn., 13 octobre—A la séance de l'Association médicale de la vallée du Mississippi, le Dr Geo. B. Johnston a prononcé un grand discours.

Les Drs J. N. Love, de St-Louis, Jos. M. Mathews et R. A. Bate, de la Louisiane, ont été choisis pour former le comité de publication.

Les deux séances ont été consacrées à la lecture de différents travaux.

La fièvre jaune.

Washington, 13 octobre—Le docteur Souchon, président du Bureau d'hygiène de l'Etat de la Louisiane, télégraphie aujourd'hui au département des hôpitaux de la marine que la fièvre jaune a été constatée à Lobliell, dans la paroisse d'Ouest-Baton-Rouge, et que cette paroisse est mise en quarantaine.

On annonce de Dry Tortugas, Floride, l'arrivée du transport Resolute, avec un cas de fièvre jaune à bord. Toutefois, le chirurgien du bord conserve un doute au sujet de la maladie.

Des cent soixante-huit malades admis au camp de détention de Franklin, Louisiane, quatre-vingt-cinq ont été libérés. Les autres seront sans aucun doute d'ici quelques jours.

Des vingt-cinq personnes admises à l'hôpital des fièvres, à Franklin, six sont guéries.

Le chirurgien Carter, l'expert de service à la Nouvelle-Orléans, télégraphie au général Wyman que les voyageurs se rendant au nord s'engagent par écrit à ne pas revenir dans le territoire en quarantaine dans un délai de quatorze jours.

Les bagages sont soigneusement désinfectés. Des gardes accompagnent les voyageurs partant pour le nord.

Le docteur Carter dit que, dans son opinion, la propagation de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orléans a eu lieu avant l'établissement de la quarantaine, que Lake Charles a probablement reçu la fièvre d'Alexandrie, et Canton de Madison, avant que l'existence de la maladie fût annoncée à aucun de ces points.

Une revue officielle de la situation reçue de la Nouvelle-Orléans est la suivante: —Octobre 6—La fièvre jaune déclarée à Alexandrie; générale dans la ville; existait depuis cinq semaines environ; d'un caractère bénin.

7 octobre—Suppression du relais à Gayden, Louisiane, sur la ligne du Mississippi Valley, l'endroit étant infecté.

8 octobre—L'existence de la fièvre jaune annoncée à Hattiesburg; importée, croit-on, de Jackson, Mississippi; d'un caractère bénin; confiné, dit-on, à quelques petits districts; médecins envoyés pour soigner les malades; espoir d'enrayer la maladie jusqu'à la première gelée; quarantaine établie. Envoyé deux médecins et six garde-malades à Wilson, où tous les habitants sont atteints.

9 octobre—Fièvre annoncée à Lumberton; gardes placés à Maxie, sur la ligne de chemin de fer du Golfe et de l'île aux Vaisseaux; quarantaine établie.

10 octobre—Fièvre annoncée à Canton; importée de Madison par des nègres; établira un cordon sanitaire autour du district de la ville infectée pour prévenir la propagation jusqu'à la première gelée.

12 octobre—Les sous-chirurgiens Landry et Vonesdorf malades à Taylor Station. Secours demandés à Harrison.

Trois cent vingt personnes subsistent deux jours de détention au camp de Haralson.

Le sénateur Money, du Mississippi, s'est présenté aujourd'hui au bureau du chirurgien général Wyman pour s'enquérir de l'état de choses qui règne dans les districts infectés. Il s'est ensuite déclaré

satisfait des mesures prises par le chirurgien général, qui fait tout en son pouvoir pour améliorer la situation.

A la commission d'enquête sur l'administration du département de la guerre.

Washington, 13 octobre—Après avoir consacré la matinée à l'audition du docteur Hoff, du corps d'armée installé au camp Thomas, les membres de la commission d'enquête ont pris connaissance des documents soumis par le secrétaire de la guerre et de son mémoire relativement à la conduite de la guerre.

Ces documents révèlent le fait que le général Miles a recommandé l'occupation de l'île des Pins vers l'époque de la bataille de Santiago, et que le secrétaire Alger a désapprouvé cette suggestion.

Il paraît également que le général Miles a recommandé l'occupation d'un point entre Santiago et Porto-Rico préalablement à l'ouverture des campagnes à ces deux endroits. Les correspondances communiquées à la commission démontrent qu'il y a eu un conflit d'autorité à Tampa entre le général Miles et le général Shafter avant la campagne de Santiago.

Elles démontrent aussi que le secrétaire de la guerre a donné l'ordre, si le général Shafter était empêché par la maladie ou d'autres causes, de remettre au général Wheeler le commandement des troupes à Santiago, et au plus ancien officier en cas d'empêchement des deux généraux.

Un déserteur blessé.

Griffin, Georgie, 13 octobre—Le soldat Henry Dickson, du troisième régiment, a été blessé, peut-être mortellement, près de Locust Grove par un détachement de soldats envoyés du camp Northern.

Dickson résistait, et il a été tué au moment où il tentait de tuer un des soldats chargés de l'arrêter.

Le général Fitzhugh Lee à Richmond.

Richmond, Virginie, 13 octobre—Le général Fitzhugh Lee et le lieutenant Lee, son fils, sont toujours à Richmond.

Le général souffre d'un fort rhume. Il ne lui a pas été permis de voir Mme Lee, malade à l'hôpital St-Luke.

On annonce ce soir que l'état de Mme Lee s'est légèrement amélioré.

DERNIERE HEURE.

Don Carlos.

Madrid, Espagne, 13 octobre—Don Carlos, le prétendant au trône d'Espagne, se rend à Londres pour faire un emprunt.

Accord entre la Prusse et le Vatican.

Londres, 14 octobre—Le correspondant du "Standard" à Berlin dit que le différend entre la Prusse et le Vatican est réglé d'une façon satisfaisante, et que le gouvernement prussien nommera bientôt un successeur au baron Von Buelow.

Le successeur de lord Curzon.

Londres, 13 octobre—Le très honorable Sir John Broderick, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, est nommé sous-secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, en remplacement de lord Curzon de Kedleston, le nouveau vice-roi de l'Inde.

La réception des souverains allemands à Venise.

Venise, Italie, 13 octobre—Le roi et la reine d'Italie ont reçu l'empereur et l'impératrice d'Allemagne à la gare, et non au palais comme il est dit dans une autre dépêche.

L'entrevue a été des plus cordiales. Pendant l'échange de félicitations entre les souverains des musiques militaires ont joué les hymnes nationaux des deux pays.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne, accompagnés du roi et de la reine d'Italie, ont été conduits dans la gondole royale au Palais, par voie du Grand Canal.

Une flottille de gondoles a suivi l'embarcation princière. Les acclamations ont été poussées sur tout le parcours du canal, et la foule a acclamé avec enthousiasme leurs Majestés sur la place St-Marc.

Après leur entrée au Palais les personnalités royales se sont présentées à un balcon et la foule les a de nouveau acclamés. Et les hymnes nationaux des deux pays ont été rejoués.

Les maisons de la ville et les navires dans le port étaient garnis de drapeaux. Les correspondances communiquées à la commission démontrent qu'il y a eu un conflit d'autorité à Tampa entre le général Miles et le général Shafter avant la campagne de Santiago.

Après un lunch au palais royal Guillaume et l'impératrice se sont embarqués à quatre heures de l'après-midi sur le yacht Hohenzollern. Les navires de guerre dans le port ont salué les voyageurs impériaux au moment où le yacht a pris la mer.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1898.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: Etude sur Chateaubriand.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1899 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible sur papier écolier, réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au secrétaire. Le Secrétaire perpétuel, BUS. ROUX, P. O. Box 725.

Advertisement for VIN MARIANI. 'Etes-vous surmené, fatigué, abattu? ALORS FAITES L'ESSAI DU VIN MARIANI'.

Advertisement for VIN MARIANI. 'Le Vin Mariani... Le fameux Tonique pour le corps et le cerveau'.

Advertisement for G. LAZARD & CO., L'rd. 'VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux'.

Advertisement for D. MERCIER'S SONS. 'Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales'.

Advertisement for Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS. 'MAGASIN AGRANDI! D'AUTRES MARCHANDISES!! LE MEILLEUR CHOIX!!!'.

Advertisement for medicine. 'Contre la CONSTIPATION... Purgatifs, Dépuratifs, Antiseptiques'.

Large advertisement for 'Feuilleton' by Jules de Gastyne. 'L'AMOUR VAINQUEUR. PREMIERE PARTIE. Le poignard au manche d'ivoire.'.

et je regrette pour M. de Lagarde que cette supposition ne soit pas fondée, car le témoignage de cette femme aurait pu le sauver.

lin, puis elle dit, l'air troublé, ému: —Attendez, monsieur... Je ne puis pas croire que ce soit M. de Lagarde qui ait assassiné M. de Pompery. Pourquoi? Dans quel but? Le médecin a constaté qu'on m'avait fait boire un narcotique pour m'empêcher de défendre mon mari, de voir le visage du criminel. C'est donc M. de Lagarde qui m'aurait versé le breuvage? Et quand?

—Mais, s'écria triomphalement le magistrat, qui le pouvait mieux que M. de Lagarde? N'assistait-il pas à votre mariage? N'est-il pas resté seul avec vous pendant près de vingt minutes?... Que s'est-il passé dans cet entretien? Il a refusé de répondre. Vous-même... —Ah! fit tout à coup la comtesse, comme si une idée venait de la frapper, je me souviens, quand je me trouvais avec M. de Lagarde, un malaise subtil. J'ai demandé un verre d'eau... —Un verre d'eau, fit le juge très ému... Un verre d'eau? Qui vous l'a donné? —M. de Lagarde. —M. Verdier tressaillit violemment. —Voilà, fit-il... C'est à ce moment-là... —Ah! dit d'un ton amer à Mme de Pompery, le malheureux Paul de Lagarde, je savais bien que vous ne sembliez me défendre que pour me perdre

plus complètement. La comtesse ne répondit pas, mais le juge parut indigné. —Vous perdez, Mme de Pompery, s'écria-t-il. Vous accusez madame de vouloir vous perdre? Je n'ai jamais vu plaignante plus modérée... montrer dans une déposition moins d'aiseur et d'animosité... Et c'est son mari que vous êtes accusée d'avoir tué. C'est son mari qui lui a été ravi par un crime affreux quelques heures à peine après son mariage. C'est son mari qu'elle pleure. Rentrez en vous-même, monsieur, ajouta le magistrat d'un ton grave. N'insultez pas à la douleur d'une femme digne de tous les respects. N'aggravez pas son malheur et pleurez votre crime. Si vous pouviez être sauvé, songez-y, c'est cette femme que vous accusez qui vous en aurait fourni les moyens, en vous disant ce que vous avez à faire pour vous justifier, si vous êtes innocent comme vous le prétendez. Dites-moi où vous êtes allé en sortant de l'hôtel de Pompery. Prononcez ceux que vous ne pouvez pas être à l'endroit du crime à l'heure où il a été commis, et je signe votre élargissement.

Cette fois, ce fut fini. Le juge d'instruction fit rentrer le garde de Paris placé à la porte du cabinet. Celui-ci alla chercher son collègue et tous deux vinrent se placer aux côtés de M. de Lagarde auquel ils remirent les minutes. Pendant ce temps, le magistrat signait le mandat de dépôt. Paul et la comtesse ne s'étaient pas regardés. Celle-ci était debout, immobile comme une statue, ayant dans les yeux un éclair de triomphe qu'elle avait peine à dissimuler. Séparés! Ils étaient séparés! Il ne la verrait plus... Il n'aurait plus à passer la nuit à ses pieds... Elle pleurerait, se désolera... et la comtesse, en esprit, buvait déjà les larmes de la pauvre femme. Son cœur s'emplit d'une jouissance acre de jalousie et de vengeance satisfaites. Mais elle sentait que si elle tournait les yeux vers Paul, si elle le voyait, elle ne serait pas maîtresse de son attendrissement, en le voyant malheureux... Aussi tenait-elle obstinément son regard hors de lui, hors du rayonnement de ses yeux. Elle sentait qu'elle l'aimait plus que jamais, qu'elle eût voulu le sauver, l'emmener. Elle était malgré elle attirée à lui... Tout sa chair frémissait de le savoir près d'elle... de respirer le même air.

A un moment, elle n'y tint plus. Elle tourna la tête de son côté. Il était très pâle, mais ferme, attendant qu'on l'emmenât. Il y avait dans ses yeux une douleur infinie mais résignée. L'âme sombre de l'Italienne s'éclaira. Ses yeux se mouillèrent. Elle fit un pas vers lui et tout bas à l'oreille, elle lui glissa: —Je puis vous sauver. Paul sursauta violemment, comme s'il avait été tout à coup piqué par quelque vipère. Il jeta à son ennemi un regard si noir, si méchant qu'elle en frémit. Puis il dit, les dents serrées par la rage, par la plus sauvage horreur que puisse contenir une poitrine d'homme: —Sauvé par vous! j'aime mieux périr! C'était net, définitif. Un jet de haine. Il ne restait plus à la comtesse d'autre espoir que la vengeance... —Qu'il soit fait, dit-elle, selon votre volonté! Et elle redevenait immobile et froide; mais ses yeux brûlaient... mais sa chair frémissait comme si elle avait été mise au contact d'un fer rougi par un foyer ardent. Le juge d'instruction avait dressé la tête, surprise de l'expression des regards échangés, mais il n'avait pas saisi ce qui s'était passé. Il tendit au garde le mandat d'écrion et dit: —Emmenez cet homme. Et